
ABC Villecerf – juin 2021

Présentation de l'ABC

Secteur Biodiversité | *Conseillères en Biodiversité et Sciences citoyennes*



Batiment F / 18 allée Gustave Prugnat, Moret-sur-Loing / 77250 Moret-Loing-et-Orvanne
Tél. : 01 64 31 11 18 / Fax : 01 64 31 16 46 / contact@seme-id77.fr
seine-et-marne-environnement.fr
SIRET : 383 715 836 00037 / Code NAF : APE 913E/9499Z



La commune de Villecerf met en place un atlas de la biodiversité communale avec l'appui de Seine-et-Marne environnement. Il s'agit d'améliorer la connaissance de la biodiversité présente sur le territoire communal afin de mieux la prendre en compte dans les politiques publiques et mais également pour sensibiliser tous les acteurs dans la préservation de cette richesse. Ce projet d'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) se déroule sur 3 ans. Et vous pouvez être un acteur actif dans ce projet !

L'ABC s'appuie notamment sur le principe des sciences participatives. L'idée est de sensibiliser mais surtout d'impliquer tous les acteurs communaux : habitants, agents techniques, scolaires (*etc.*) afin qu'ils participent activement à la collecte des données sur leur propre territoire.

En lien avec l'ABC, plusieurs activités à destination du grand public seront proposées par SEME :

- des **sorties natures** pour découvrir la biodiversité communale
- des **introductions** à l'identification de certaines espèces sous forme de formations
- avant ces animations, une **permanence d'une heure** pourra permettre aux habitants de poser des questions concernant un problème d'identification (sur photo).

Les habitants seront aussi informés des principales observations possibles selon les saisons avec des articles thématiques et des enquêtes auxquelles chacun pourra participer pour contribuer à la connaissance naturaliste de la commune.

Où trouver les informations en lien avec l'ABC ?

Sur la page ABC du site internet de Seine-et-Marne environnement : http://www.seine-et-marne-environnement.fr/R_Teco_ABC.html

Un petit point sur.... Les reptiles ! :

Afin d'augmenter nos chances d'observer des reptiles sur votre commune, les naturalistes de Seine-et-Marne environnement ont placé des plaques reptiles à différents endroits (dans la mesure du possible bien exposés au soleil). Ces plaques de couleur noire (sur lesquelles sont inscrits « suivi nature – ne pas toucher ») fournissent à la fois un abri aux reptiles ainsi qu'un potentiel de thermorégulation qui leur est très utile en période où les nuits sont fraîches. Leur mise en place sur le terrain est précoce pour permettre aux reptiles de les repérer, cela augmente donc leur efficacité.

/\ Les plaques ne feront pas augmenter le nombre de reptiles mais permettent seulement de les détecter plus facilement /

Pour le bon déroulement des observations de Seine-et-Marne environnement, nous vous remercions de ne pas soulever, déplacer ou retirer les plaques disposées.